Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 7 (1908)
Heft: 1-2

Rubrik: Étymologies
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉTYMOLOGIES

—✣—

Avalanche, mayen et *ramwentsa.*

On a reconnu en ces dernières années, dans le vocabulaire usuel et les noms de lieu de la France méridionale, de l'Italie septentrionale et de la Suisse italienne, l'existence d'un suffixe *-ĭncus* et d'un suffixe plus rare *-ancus*, qui semblent être les débris d'une langue morte, celle des Ligures, peut-être un temps parlée dans tout le bassin du Rhône et les Alpes occidentales[1]. Dans un article qui paraîtra dans la *Romania*, je montrerai que ces suffixes se retrouvent dans maint nom de lieu de la Suisse romande et de la Savoie et que le plus commun des deux a servi chez nous, comme dans le midi de la France et en Sardaigne, à créer des appellations ethniques du type *Ormonnan*, *Ormonnanche*. Ici, je voudrais signaler la présence du suffixe *-incus* et de sa variante *-ancus* dans quelques termes, patois ou francisés, par lesquels on exprime certains aspects caractéristiques de la nature alpestre et de la vie des populations campagnardes et montagnardes. L'un de ces termes a déjà été relevé par M. Gauchat, dans son article *Comment on nomme le fromage dans nos patois* (*Bulletin*, VI, p. 20, x), et les pages qui vont suivre y perdront quelque chose de la nouveauté qu'elles auraient pu avoir auparavant pour maint lecteur.

---

[1] H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe* (2e éd.; Paris, 1889-94), t. II, pp. 3-215. — Salvioni, *Ancora i nomi leventinesi in* -engo (*Bollettino storico della Svizzera italiana*, XXV, 1903, pp. 93 ss.). — E. Philipon, *Provençal* -enc, *italien* -ingo, -engo (*Romania*, XXXV, 1906, pp. 1-18). — Cf. *Archives suisses des traditions populaires*, XI, p. 155, n. 1, et p. 162.

Avalanche, autrefois *avallanche* (Cotgrave, 1611), *avalange* (1697, 1771); *lavanche* (Pelletier du Mans, *La Savoye*, 1572), *lavange* (forme la plus usitée au XVIIIe siècle)[1].

Midi de la France : *lavanca*, vers 1200, dans une poésie du troubadour Pierre Vidal (Raynouard, *Lexique Roman*, IV, col. 33); *lavanchiarum* (gén. plur.), en 1323, dans une charte latine du Dauphiné (Ducange, art. *lavanchia*). — Mistral, dans *Lou Trésor dou Félibrige*, enregistre les formes patoises : *avalanco*, *valanco*, *avalancho* (Limousin), *eivalancho*, *eilavanchi* (Dauphiné), *valancho*, *lavancho* (Alpes).

Suisse romande et Savoie : « Helvetii Gal[lica] Ling[ua] *Levanze*, *Vallantze*, à valle... vocant » (Scheuchzer, *Itinera*, 1723)[2]; *avalantzche* et *avalantze* (Bridel); *avalạntsè* et *évalạntsè* (Mme Odin, *Glossaire du patois de Blonay*, sous presse); *évalanche* et *évalancher*, v. intr., « s'ébouler », dans le parler vulgaire de Genève (Humbert, *Nouveau Glossaire genevois*, 1852); *lavẹntsə*, *laẹntsə*[3] (Valais); *lavẹnθə* (Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard*, art. *lavênçhe*). — Un dérivé par le suffixe *-arium* (*Lavancher*, *Lavanchy*) est fréquent dans la toponymie alpine pour désigner des lieux exposés aux avalanches.

Italie : *lauanche* (f. pl.), dans un ancien texte lombard[4]; *lavanka*, *lavenka*, dérivé *lavankal* (Val Brozzo); *laventchi* (Val

---

[1] Je complète les données de Littré et du *Dictionnaire général* par des renseignements que je dois à la complaisante érudition de mon collègue M. Alexis François. — MM. Gauchat et Jeanjaquet m'ont fourni aussi quelques utiles indications concernant les mots *avalanche* et *mayen*.

[2] Cité par F. F. Tuckett, *Note on the terms* Lauine, Lawine *and* Avalanche (*Alpine Journal*, V, pp. 346-349).

[3] Cette prononciation, propre au Valais central, ne justifie pas l'identification établie par M. Jaccard, dans son *Essai de toponymie* (p. 221), entre *lavẹntsə* ou *lavanche* et le mot *lanche*, usité dans les Alpes fribourgeoises et vaudoises, dans le Bas-Valais et en Savoie, sous les formes *lạntsə* ou *lants*, *lạnθə*, *lanste*, et différent aussi par sa signification. Je compte revenir quelque jour sur ce mot, qui nous offre peut-être un exemple de plus de l'emploi du suffixe *-anca* dans les parlers alpins.

[4] *Archivio glottologico italiano*, VII, p. 26, l. 21, et XII, p. 410.

Soana)[1]. — La forme littéraire (peu ancienne) *valanga*, qui passe généralement pour empruntée au français, provient plus probablement de l'un des dialectes parlés sur le versant méridional des Alpes[2].

Contrairement à l'opinion de M. Körting[3], qui attribue la priorité à la forme *avalanche*, ce mot francisé et ses correspondants patois doivent être issus du type *lavanca* ou *lavenka*, par métathèse et moyennant l'agglutination de l'*a* de l'article[4], sous l'influence du verbe *avaler*, pris au sens primitif de « descendre, tomber ». Les formes originaires **lav-inca*, *lav-anca* sont dérivées du verbe latin *labi*, « glisser, tomber », comme les synonymes: allemand *lawine*, réto-roman *lavina*, *livina* (avec le dérivé *lavinal*, *livinal*), tessinois *levina*[5], provençal *lavino*, « roche calcaire en décomposition, lieu raviné » (Mistral), — dont le prototype *lab-īna* (cf. *ru-īna*, de *ruere*) était déjà usité dans la latinité chrétienne au sens d'« éboulement »[6]. Dans les formes comme *eilavanchi*, *évalanche*, celle-ci déjà mentionnée en 1768, — on retrouve le verbe composé *elabi* (ou plutôt un verbe recomposé, *ex-labi*), qui a la même signification que le simple. Ces formes, aussi bien que la différence sémantique, interdisent de rattacher, avec Nigra, **lavinca*[7] et *lavanca* à l'italien *lava* (lave).

[1] Nigra, *Arch. glott.*, XIV, p. 284.

[2] S. Pieri, dans les *Studj romanzi*, I, pp. 54-55.

[3] *Lateinisch-romanisches Wörterbuch* (3e éd.), nos 5355 et 284.

[4] Cf. E. Tappolet, dans notre *Bulletin*, II, pp. 22 ss., et dans la *Festschrift zur 49. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner* (Basel, 1907), pp. 324 ss.

[5] *Dictionnaire géographique de la Suisse*, art. LAUENEN. LÆUENEN, etc.

[6] Josias Simler, dans sa *Vallesiæ et Alpium Descriptio* (1574), dont M. Coolidge a publié récemment une nouvelle édition, copieusement annotée (Grenoble, 1904), parle du danger qui résulte pour les voyageurs (p. 222): « à decidentibus conglomeratis nivibus quas nostri *Löuwinen*, Rheti *Labinas* vocant, haud dubie à labendo... » J. Wagner (1680) et Scheuchzer, cités par Tuckett, appellent les avalanches *labinæ* ou *labenæ*.

[7] Ou **labinca* (c'est tout un); mais non **labīn-ica*, comme le suppose M. Pieri. Dans tous les patois alpins, le *c* latin prononcé après

Les formes française *lavange* et *avalange* résultent probablement de la substitution du suffixe *-ange* de *vidange*, *mélange* (quelquefois féminin), *barange*, *louange*, à la désinence très rare *-anche*. En Italie, les adjectifs terminés au masculin en *-eng* (prononcez *-enk*), au féminin en *-enga*, *-enka*, *-inkja*, et les noms de lieu de même désinence du Piémont et de la Lombardie ont pour correspondants, dans la langue littéraire et l'usage officiel, des formes en *-ingo*, *-engo*, *-inga* ou *-enga*. Plusieurs noms propres, comme *Marengo* (nom de lieu) et *Marenco* (nom de famille), *Landarenca*, parfois *Landarenga* (Grisons), s'écrivent ou se prononcent tantôt d'une façon, tantôt de l'autre[1]. *Valanga* nous offre, à ce qu'il me semble, un spécimen de ces procédés maladroits d'adaptation par lesquels maint nom de lieu a été déformé, en passant de l'usage oral dans l'usage écrit et officiel.

Mayen[2], *mayẹ̀n*, *maẹn*, *mèẹn*, s. m. Terme par lequel on désigne, dans la plus grande partie du Valais romand, les pâturages, appelés au Tessin *maggenghi* ou *monti*[3], où les vaches séjournent au printemps et en automne, avant d'aller paître l'herbe des *montagnes* ou de redescendre au village. On en a des formes médiévales dans les noms[4] de *Petrus dol Mayench*, mentionné vers 1250, de *Johannes dou Maeyng*, habitant de Sion en 1306. Il se traduit en allemand par *maiensäss* ou *vor-*

---

une voyelle pénultième atone est devenu sonore (cf. *dominica*, prononcé *dəmẹndzə* en Suisse, *dəmẹnde* en Savoie). Le changement d'*ī* en *ĭ* ou *e* fermé sous l'influence d'une labiale est fort hypothétique et ne rendrait pas compte des formes du type *lavanca*.

[1] Salvioni, dans l'article précité, pp. 98-99.

[2] Pour ne pas m'écarter de l'orthographe usuelle de ce mot, on me permettra de noter ici par *en* le son nasal habituellement transcrit par *in* dans le *Bulletin*. Pour distinguer des voyelles nasales les voyelles orales suivies de la consonne *n*, je mets une barre entre l'*n* et la voyelle précédente.

[3] *Annales de géographie*, XV, p. 338, n. 1.

[4] *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, publiés par J. Gremaud, I, p. 456 ; Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze*, III, p. 19.

säss, et il a pour synonyme, dans l'ancien Valais savoyard, en aval de Saint-Maurice, *forier*, en patois *fouri*, qui signifie proprement « printemps »[1]. Dans le canton de Vaud, c'est un mot rare, sans être tout a fait inconnu. A ce que m'apprend notre correspondant M. A. Neveu, il n'est employé à Leysin que pour dénommer le pâturage et la Tour de Mayen, *la tòr dè Mayä*. A Blonay, d'après Mme Odin, *mayen* est un synonyme « très peu usité » de *tsalè* et de *grandzè*, qui désignent les « nombreux petits chalets disséminés sur les hauteurs, au-dessus des villages et à mi-chemin des grands pâturages » de la montagne. Dans le Jura vaudois, on connaît un mot *mayon*, qui figure ou figurait au cadastre, dans les lieux dits *ès Méon* et *Plat-des-Mayons* (commune du Chenit). Ce mot *mayon*, lisons-nous dans la notice de L. Reymond sur *La Vallée de Joux* (p. 83 de la seconde édition), « est le même que *mayen* employé encore aujourd'hui dans les montagnes du Valais et ailleurs pour désigner ces petits bâtiments où l'on serre provisoirement des fourrages au moment de la récolte (on dit aussi quelquefois *mazots*). »

Le diminutif *mayè|ntsèt*, *maè|ntsèt*, *mayentsè* se rencontre assez souvent parmi les noms de lieu valaisans. Dans la vallée de Louèche, où l'on a parlé des patois romands jusqu'au XVIe siècle, il est prononcé *ma|ntchèt* à Varonne, *ma|nchèt* à Inden et Louèche-les-Bains, dans le nom de famille *Mayenzet* et le nom de lieu *Manschetgraben* (commune de Louèche-les-Bains). Je relève des mentions, en 1366 de *Perrodus de Mayncheto*, en 1380 de *Petrus de Maencheto*, à Louèche[2].

Dans le lieu dit *i mayentson*, au-dessus de Lourtier (Bagnes), orthographié *Mayentzon* au registre foncier, *es Mayenzons* en 1800, apparaît un autre diminutif, — plus rare, si j'en puis juger par les noms de lieu, — que nous retrouverons tout à l'heure dans un autre emploi.

---

[1] Cf. *Bulletin*, III, p. 51.
[2] Gremaud, VI, pp. 538 et 198.

Le féminin *mayẹntsə* est usité dans plusieurs sens différents et sur un territoire plus étendu que les formes masculines. Dans la vallée de Bagnes, on appelle en quelques endroits *ə* (la) *mayẹntsə* une zone étroite de pâturages communaux, entre les *mayens*, qui sont divisés entre un grand nombre de petits propriétaires, et les *montagnes*, qui appartiennent à des *consorts*[1]. Dans les cantons de Vaud et de Fribourg, on appelait jadis *maïentzes* (Bridel) les jeunes filles qui, le premier dimanche de mai, allaient de porte en porte quêter de petits présents en chantant, tandis que les garçons qui « chantaient le mai » étaient qualifiés, à Blonay, de *mayentsọn*. *Mayẹntsə* ou son diminutif *mayentsẹ̃ta* (Blonay): « Se dit de toutes les espèces de mésanges » (Bridel). La carte *Mésange* de l'*Atlas linguistique de la France* montre qu'il en est de même dans mainte localité d'outre-Jura.

Les dialectes lombards ont un adjectif *mageng*[2], les patois du midi de la France un adjectif *maien*, *majen*, *majenc* (Limousin), au féminin *majenco*, signifiant: « de mai, du mois de mai, printanier ». Les foins de mai s'appellent, d'après le *Trésor* de Mistral, *fen maien*, *lou maien*, en Lombardie *fen mageng*. Olivier de Serres, qui écrivait en Vivarais, sous Henri IV, a usé de ce terme dialectal, dans son *Théâtre d'agriculture* (1600), en parlant des « premiers foins, dits *maiens* par estre cuellis au mois de mai[3]. » De même qu'à Trient *mayẹntsə* est le nom d'un « fromage fait au moment où l'on remet les vaches à l'herbe, dans les mayens ou bas pâturages de printemps » (Gauchat), l'on appelle *masginkja* au Tessin, dans la Valmaggia « certo cascio fatto in maggio » (Salvioni). Le mot genevois *meinche*, s. f., défini par Bridel: « Sorte de spectacle public, représentation théâtrale, jeux de bateleurs », est sans

[1] La forme *mayense* a été employée par quelques écrivains comme synonyme de *mayen* (voyez le *Supplément* de Littré); mais je n'ai jamais rencontré le mot patois dans cette acception.

[2] Sur cette désinence, voir plus haut, p. 27.

[3] Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, V, p. 70.

doute identique à *maienco* ou *majenco*, usité dans la France méridionale pour désigner la fête de mai, le *feuillu*, comme on dit aujourd'hui dans la campagne genevoise[1].

Selon toute vraisemblance, c'est parce que les petits de la mésange éclosent au mois de mai que les différentes espèces du genre *parrus* ont été qualifiées par une épithète dérivée de *maius*. Le même adjectif, tombé chez nous en désuétude, mais ailleurs persistant, se reconnaît dans toutes les formes de mots et dans toutes les acceptions énumérées ci-dessus, et d'autres encore qui sont enregistrées par Mistral. Le sens général de « printanier » qu'a cet adjectif au midi de la France fait comprendre comment il a pu être appliqué par nos montagnards à leurs *mayens*, où la rudesse du climat ne permet pas qu'on se rende avant le mois de juin.

Rəmwẹntsə, *rəmwẹnts*, *rèmwẹntsə*[2], s. f. Terme par lequel on désigne en Valais, dans un pâturage à vaches (ou *montagne*) de quelque étendue, ou dans un groupe de pâturages exploités en commun, les sections pourvues d'une cabane où l'on fait le fromage, mais non d'une cave pour le conserver, l'unique cave étant toujours jointe à l'installation principale ou, du moins, située dans son voisinage immédiat. Tandis que le bâtiment principal et ses dépendances sont désignés par des termes spéciaux, qui varient d'un lieu à l'autre, celui de *rəmwẹntsə* s'applique presque partout à chacune des fromageries secondaires aussi bien qu'aux pâturages qui en dépendent. Le verbe

[1] Suivant Littré ((*Supplément*), *mayen* « s'est dit pour fête de tir fédéral, sans doute à cause que ces solennités se célébraient au mois de mai », et il en cite deux exemples tirés d'un article du *Journal officiel* de la République française sur nos tirs fédéraux. En se reportant à cet article, on voit que l'auteur anonyme n'a fait que franciser le mot allemand *meye*, *meyen*, par lequel nos confédérés désignent toute espèce de solennité joyeuse, fête de tir ou fête de corporation. Cf. *Schweizerisches Idiotikon*, IV, col. 7.

[2] Je note ici par le *w* anglais la consonne qui est représentée en français par *ou* dans *oui*, *ouate*, *fouetter*, par *o* dans *moelle*, *moellon*, *poêle*, *foin*, *loin*, *moins*.

« remuer » signifiant dans nos patois, comme en ancien français, « changer de demeure », et plus spécialement, dans l'économie alpestre, « changer de pâturage », on dit que les pâtres *remuent*, lorsque, à des dates presque immuables et suivant un ordre prescrit par la coutume, ils se transportent d'une partie de la *montagne* à l'autre, pour y séjourner un temps plus ou moins long avec leur bétail.

M. de Lavallaz, dans son *Essai sur le patois d'Hérémence* (*Valais*), a bien reconnu dans notre mot (p. 143) un dérivé de **re-mutare;* mais il s'est mépris sur le suffixe. Supposant un prototype **remut-entia*, il n'a pu que constater la divergence entre le *ts* de *rəmuentsè*, — qui répond à un *c* latin, initial du mot ou de la syllabe (après une consonne) et suivi d'*a*, — et l'*s* qui est le correspondant ordinaire de *ti* précédé d'une consonne et suivi d'une voyelle. Si je ne me trompe, nous avons affaire ici à un ancien adjectif, dérivé de **re-mutare* par le suffixe *-incus* et accordé en pensée avec un substantif féminin (*casa? capanna?*), ou avec un pluriel neutre (*pascua? *montanea?*), pour désigner ces pâturages, ces fromageries, que tour à tour on occupe et l'on abandonne au cours de la saison d'estivage. Tandis que, dans *avalanche*, l'activité exprimée par le radical verbal est envisagée par rapport à son sujet, dans *rəmwẹntsə* elle est située, par l'emploi du suffixe *-inca*, dans un lieu d'où elle procède et où elle aboutit. C'est une différence analogue à celle qu'on observe, dans la syntaxe du participe présent, entre son usage ordinaire et le sens passif que nous lui prêtons dans des locutions comme *une rue passante*, *une toilette voyante*, *à beaux deniers comptants*.

Comparez Chabrand et Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes cottiennes... et en particulier du Queyras* (Grenoble, 1877), p. 93 : « *Muando*, s. f. Chalet. | *Mutare*, lat. », et p. 207 : « *Muande*, s. f. Chalet. Maison de pasteur avec un bercail. » Une note de la page 93 montre l'identité foncière de ce terme et du valaisan *rəmwẹntsə:* « Pendant l'alpage, c'est-à-dire pendant la saison où les troupeaux se nourrissent dehors, ceux-ci

montent de chalet en chalet, épuisant les pâturages, au fur et à mesure qu'ils arrivent à maturité; les troupeaux redescendent ensuite, habitant successivement les mêmes chalets en ordre inverse. » Dans les hauts pâturages du Valais, il y a aussi telle *rəmwẹntsə* qu'on visite deux fois par saison, à la montée et à la descente.

ERNEST MURET.

ləvra̧ = *lucubrare.*

Un de nos lecteurs les plus assidus, M. E. Vuarnet, à Messery, Haute-Savoie, nous informe qu'il existe encore, dans sa contrée, des traces d'un verbe *ləvrā* ayant le sens de « soigner les bêtes la nuit ». Autrefois, *alā ləvrā* équivalait à : mener paître les bœufs pendant la nuit. Ce verbe prouve d'une façon indubitable l'existence, en franco-provençal, du mot latin lucubrare = travailler de nuit, et rend encore plus probable l'étymologie du mot *lóvr*, veillée = lucubrum, défendue dans le *Bulletin*, t. III, p. 38.

L. GAUCHAT.